

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis  
71210 TORCY  
Tél. : 03.73.55.03.35



## COMMISSION DES COMPETITIONS

### PV N°1 du 22/07/2024

Présents : MM. MATHEY, EUVRARD, DESCHAMP, GIVERNET, MORELE, THIBERT, CHAMBON, FERNANDES, DOUHAY, JACQUET, MOSCATO.

Excusé : M. RYMPEL, BEY.

Les PV de la commission des compétitions seront consultables sur le site du district et sur foot club.

### COURRIERS CLUBS

Mail de DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS du 20/06/2024 :

Transmis au comité directeur avec avis favorable de la commission.

Courrier de RC FLACE et UF MACONNAIS du 17/06/2024 :

Prend connaissance de la mise en inactivité du groupement FCMBBS féminin.

Mail LBFC du 05/07/2024 :

Pris note.

Mail ST LEGER SUR DH du 16/07/2024 :

Non engagement en sénior pour la saison 2024/2025.

Mail TORCY ASJ du 16/07/2024 :

Pris note.

Mail RC LES GUERREAUX LA MOTTE du 17/07/2024 :

Demande d'engagement en D4 accordé.

### CHAMPIONNATS SENIORS

La commission prend connaissance des dossiers d'appel et procédures de la ligue.

**De ce fait constate la rétrogradation de R3 de 4 clubs du district de Saône et Loire :**

**LE BREUIL, MONTCHANIN, FC SENNECE les MACON, RC BRESSE SUD.**

En application des règlements l'équipe de **SANVIGNES 2** est maintenue en D1, et l'équipe de **TEAM MONTCEAU FOOT 2** accède de D3 en D2, et l'équipe de **CHAROLLES 2** accède de D4 en D3.

La commission a pris connaissance de l'ensemble des souhaits des différents clubs sur l'organisation de la prochaine saison (desiderata géographique, desiderata de jumelage ...).

## COMPOSITION DES GROUPE SENIORS 2024 2025

**DEPARTEMENTAL 1 : Voir TABLEAUX en ANNEXE**

**DEPARTEMENTAL 2 : Voir TABLEAUX en ANNEXE**

**DEPARTEMENTAL 3 : Voir TABLEAUX en ANNEXE**

Concernant les engagements des clubs de SEVREY et JS MACONNAISE, la commission rappelle la procédure en cours avant homologation.

## COUPES

La commission prend connaissance de l'engagement de 85 clubs du district de Saône et Loire à la coupe de France 2024/2025, premier tour les 17et18/08/2024.

La commission rappelle la première journée de coupe district le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

## TERRAINS DISTRICT SAONE et LOIRE

*La commission rappelle l'obligation aux clubs de DISTRICT de disposer de bancs de touche pour officiels.*

**Le Président**

Joel EUVRARD

**Le Secrétaire**

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football